

VŒUX SG 2024 Toulouse – 23 janvier 2024
--

I. Introduction

Bonjour à toutes et à tous,

Je suis très heureuse d'être avec vous tous aujourd'hui – c'est la 2^{ème} fois que je viens ici à Auzeville.

Avant toute chose, je vous souhaite, à toutes et tous, ainsi qu'à ceux que vous aimez, une très belle année 2024, beaucoup de bonheur et d'épanouissement professionnel et personnel.

Une pensée particulière pour Joël Saunier, qui a eu un grave ennui de santé jeudi dernier.

Je souhaite aussi vous remercier pour votre action et votre engagement quotidiens. Depuis 9 mois ½ que je suis à la tête du SG, je mesure la charge de travail, la multiplicité des sujets, le rythme auquel vous êtes tous confrontés, mais aussi la quantité et la qualité du travail fourni.

Vous pouvez être fiers du travail que vous faites, comme je suis fière d'être à la tête de la belle équipe du Secrétariat général.

Le SG est une grande maison, constituée de plusieurs structures qui ont toutes en commun d'assurer des fonctions support, ces fonctions qui permettent au ministre et au ministère d'élaborer, de négocier, de mettre en œuvre, de contrôler et d'évaluer les politiques publiques dans le domaine agricole, alimentaire et forestier.

Sans le soutien de tous les services du SG et donc le vôtre, ces missions ne pourraient pas être remplies.

II. Le rôle qui nous est confié est donc très important. Il nous impose d'être au rendez-vous et le Secrétariat général l'a été, encore une fois, en 2023.

→ Un ministère qui fonctionne, c'est d'abord un ministère qui a des moyens

- Des moyens humains, compétents, rémunérés, accompagnés, bien installés et en nombre suffisant

Je félicite tous ceux dont le travail a permis d'obtenir, dans le cadre de la loi de finances pour 2024, le schéma d'emploi le plus favorable depuis 10 ans pour le ministère, avec 180 ETP en plus pour l'administration centrale et les services déconcentrés.

Mais il faut aussi recruter, et ce n'est pas toujours facile. Un important travail a été engagé par tous les services qui concourent à la fonction RH pour renforcer **l'attractivité des métiers du ministère** et construire une **stratégie de recrutement** qui agisse sur tous les leviers de la gestion des ressources humaines.

Le SRH a conduit plusieurs opérations en 2023, notamment la revalorisation des référentiels de rémunération des contractuels.

La Délégation à l'encadrement supérieur, qui a remplacé la Délégation aux mobilités et aux carrières en avril dernier, a piloté la mise en œuvre de la réforme de la haute fonction publique au sein du ministère, en lien étroit avec le SRH, le PAMS et le RAPS.

Le PAMS a renforcé sa capacité d'intervention et augmenté le nombre d'accompagnements individuels et collectifs au profit des agents du MASA.

Tous ces éléments participent d'une stratégie en cours de consolidation pour faciliter le recrutement et la fidélisation d'agents compétents au sein de notre ministère.

Le **dialogue social**, aussi, a été intense et constructif.

2023 a vu l'installation des nouvelles instances de **dialogue social** : un CSA ministériel, un CSA d'administration centrale, 3 CSA de réseau (agriculture et forêt, alimentation, enseignement agricole) tous installés et pour la plupart déjà réunis à plusieurs reprises, et un CSA des services déconcentrés qui sera installé le 31 janvier.

Deux accords ont en outre été négociés avec les organisations syndicales portant sur la mise en place d'un nouveau régime de remboursement des frais de santé des agents : un accord de méthode et un accord collectif, qui sera signé avec le Ministre la semaine prochaine.

En matière de RH de proximité, l'activité a été tout aussi dense et la DSS, dont dépend le Bureau du soutien aux services de Toulouse, s'est mobilisée dans de nombreuses opérations de recrutement, de mobilité, d'actions de formation interne, de gestion du télétravail, de réorganisation des services, de travaux et d'opérations de déménagements... sans compter les activités budgétaires, comptables ou évènementielles.

Un déménagement important est en cours en ce moment, l'installation dans le bâtiment C excellemment rénové, des 150 agents du site de Maine, dont vos collègues du SNum. *[La salle où nous nous trouvons aujourd'hui était déjà une très belle réalisation.]*

La **rénovation des bâtiments** du ministère a en effet été poursuivie à un rythme soutenu. Menés sous le pilotage déterminé de la SDLP, qui supervise également le Bureau de l'immobilier et de la logistique d'Auzeville, ces travaux ont permis de renforcer la sobriété énergétique du ministère.

Le SG est aussi très attentif aux **services déconcentrés** et à leurs agents.

Le transfert **aux régions des mesures non surfaciques du FEADER a mobilisé** la DPT, mais aussi le SRH, le RAPS, la DAJ et le SAFSL, qui ont conduit un grand nombre de travaux, en lien avec les DRAAF et les DDI, et assuré la réussite de ce transfert.

Une **revue des activités** des services déconcentrés, pilotée par la DPT, a également été engagée pour renforcer l'efficacité de leur action, redonner du sens, et dégager des marges de manœuvre au profit de missions nouvelles ou à renforcer, notamment l'accompagnement des secteurs agricole, alimentaire et forestier dans la transition écologique.

- **Pour mettre en œuvre des politiques publiques, il faut donc des moyens humains mais aussi des moyens budgétaires, une chaîne de la dépense efficiente, des outils numériques fonctionnels.**

Je veux remercier le SAFSL et, avec lui, tous ceux qui ont permis d'obtenir une **loi de finances 2024** très favorable au ministère, avec des ETP en plus, je l'ai dit, mais aussi un budget en augmentation historique de 1,7 Md€, soit 17% de plus qu'en 2022.

Ce budget permet le lancement de la planification écologique, pour rendre les secteurs agricole, alimentaire et forestier plus résilients et plus respectueux de l'environnement, tout en restant compétitifs et générateurs de revenus pour renforcer notre souveraineté.

Par ailleurs, la **chaîne de la dépense** a été modernisée, avec le démarrage de plusieurs centres de gestion financière dans les services déconcentrés et la préparation de cette réforme pour l'administration centrale.

Le **numérique aussi** a été au cœur de nombreux travaux :

Nous avons rénové la gouvernance ministérielle du numérique, installé en juillet dernier un comité ministériel dédié au cours duquel a été lancée, en présence de la Directrice interministérielle du numérique, l'élaboration d'une feuille de route "Numérique et données publiques" pour notre ministère, avec les contributions de tous les acteurs. Cette feuille de route, ambitieuse, est aujourd'hui finalisée, validée par le cabinet et transmise en interministériel.

Sur le plan opérationnel, l'année 2023 a été consacrée pour une bonne part à la **mise en sécurité ou la rénovation des systèmes d'information du ministère, certains chantiers répondant à des attentes politiques ou réglementaires particulièrement fortes** comme :

- la mise en œuvre de la police sanitaire unique des aliments *[Nous en avons parlé ce matin lors du comité stratégique du SIAL présidé par la Directrice générale de l'alimentation.]*
- la modernisation des échanges de données de pêche avec la Commission européenne.
- la mise à niveau du portail PROPLUVIA pour le compte du MTE, qui informe le grand public sur les restrictions d'eau.

Le SNum a également prêté attention aux **outils du quotidien**, avec le remplacement du parc des imprimantes et sa réduction dans un esprit d'éco-responsabilité, et la mise à niveau des dispositifs permettant à chacun d'entre nous de travailler à distance dans les meilleures conditions.

Enfin, de nouveaux services externes au ministère ont été hébergés dans le data center d'Auzeville. Celui-ci a atteint aujourd'hui son taux de remplissage nominal, rentabilisant ainsi les investissements interministériels et ministériels importants consentis il y a quelques années pour sa modernisation.

→ **Notre SG a également été très impliqué dans plusieurs politiques ministérielles ou interministérielles**

2023 a été marquée pour la **DAJ** par la préparation du projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles, la mise en place de la nouvelle PAC et l'application de plusieurs lois.

La DAJ a aussi apporté un appui précieux à la DGER, la DGAL et la DGPE sur des sujets variés : renouvellement des générations, équilibre dans les relations commerciales entre fournisseurs et distributeurs, lutte contre l'inflation concernant les produits de grande consommation, réforme de la gestion des risques climatiques, obligations de service public pour les laboratoires d'analyses agréés par le ministère, délégations des contrôles pour la police sanitaire unique des aliments, et j'en passe.

En matière contentieuse, l'activité a également été soutenue et la DAJ a assuré, presque toujours avec succès, la défense des dispositions adoptées par notre ministère.

Le **SSP** s'est lui aussi mobilisé pour alimenter les travaux d'élaboration du projet de loi d'orientation agricole et du pacte qui l'accompagne.

Ces travaux l'ont amené à lancer en fin d'année **un appel à projets de recherche original sur les nouveaux actifs agricoles**. *[Entre le départ prochain à la retraite de très nombreux exploitants et le nombre croissant d'enfants d'agriculteurs qui choisissent d'autres orientations professionnelles, l'arrivée dans l'agriculture de personnes extérieures à ce secteur sera rapidement incontournable.]*

Le SSP a continué à **innover** avec la mobilisation de données externes - fiscales, sociales et même satellitaires - et poursuivi le développement du **site Viz'Agreste** pour mieux faire connaître au grand public les statistiques agricoles et ce qu'elles racontent du monde agricole.

Bien sûr, **les publications au format plus classique** ont toujours été très nombreuses et diverses, couvrant des sujets tels que : les cheptels, la récolte et le sciage du bois, l'activité des industries agro-alimentaires, et la conjoncture animale et végétale.

L'année 2023 a également été marquée par la préparation et le démarrage, à l'heure dite, de la collecte de l'enquête sur la structure des exploitations agricoles. Cette opération de grande envergure pour les SRISE et les SISE, avec près de 65 000 questionnaires, va permettre d'actualiser les résultats du recensement agricole 2020 et d'explorer de nouvelles thématiques : utilisation des outils numériques, gestion du sol et des déchets, matériel agricole, etc.

En matière de **protection sociale** des agriculteurs, 2023 a été marquée par la réforme des retraites qui a impacté le régime agricole géré par la MSA. Les plus petites retraites ont été revalorisées et les conditions de la retraite progressive et du cumul emploi-retraite ont été améliorées.

La SDTPRS, très impliquée sur ces sujets, l'a aussi été sur la prévention des risques professionnels, en étant associée à l'élaboration de la stratégie Ecophyto 2030 sur le risque pesticide et en développant de nouvelles techniques de surveillance du marché des équipements agricoles et forestiers pour réduire le nombre d'accidents.

Enfin, le SHFDS s'est mobilisé pour la mise en œuvre de la stratégie portée par la Première ministre pour renforcer la **résilience nationale** :

- participation, avec le SSP et la DICOM, à la task-force "résilience alimentaire" pilotée par le Cabinet.
- mise en place, en lien avec le SNum, du comité stratégique ministériel sur la sécurité des systèmes d'information et établissement de la charte cyber confirmant l'engagement de l'administration centrale dans la prévention et la lutte contre les cyberattaques.
- mise en œuvre, en lien avec la DGPE, la DGER et les DRAAF de zone, de la politique de sécurité économique et des mesures de prévention des ingérences étrangères.

Le panorama de 2023 ne serait pas complet sans évoquer l'action de la **DICOM**. Car il ne s'agit pas seulement, pour un ministre et un ministère, de **faire**, il faut aussi **faire savoir**.

La stratégie éditoriale de la Dicom s'est amplifiée avec de nouveaux contenus et une valorisation renforcée des prises de parole et déplacements du ministre, suscitant 7 millions de visites sur le site internet du ministère et près de 2 millions de vues des productions audiovisuelles sur les réseaux sociaux du ministère (57% de plus qu'en 2022).

La DICOM a aussi produit une série de podcast « Les experts du vivants » dont le premier, intitulé « L'agriculture, une solution pour le climat », a été primé au festival international Green Awards de Deauville.

Elle a aussi rendu accessible à la « une » des sites intranet et internet du ministère une médiathèque avec tous les contenus réalisés et que l'ensemble des agents peut utiliser : 34.000 photos, vidéos, infographies et films anciens de la cinémathèque du ministère.

Et puis l'activité de la DICOM, c'est aussi 650 demandes de presse, 570 analyses et points de veille, plusieurs campagnes de communication lancées avec la DGAL et la publication périodique du Fil info, lancé fin 2022, vecteur important d'information pour tous les agents.

Pas de doute, le secrétariat général, vous toutes et tous, avez été au rendez-vous en 2023 !

III. Quels seront nos grands chantiers en 2024 ?

Que devons nous faire en cette année olympique : course de vitesse, saut d'obstacle, judo, marathon ? Probablement un peu de tout cela, en tout cas, nous devons jouer collectif.

➔ Il faudra apporter des suites concrètes au **séminaire des cadres du SG** organisé en novembre dernier.

L'objectif de ce séminaire était d'identifier comment être collectivement plus efficaces, tout en conservant des conditions de travail agréables et sans accroître la charge de travail. Un grand nombre de propositions ont été formulées lors de ce séminaire, dont plusieurs ont été particulièrement plébiscitées, qu'il faut concrétiser :

- Il s'agit de **Savoir qui fait quoi au sein du SG**, c'est-à-dire mettre à la disposition de chacun un répertoire, un trombinoscope, ou autre chose qui permette de savoir quel agent est chargé de quel sujet et qui soit tenu à jour.
- Il s'agit de **Progresser sur l'accueil des nouveaux arrivants**, à la fois leur faire découvrir le ministère, la structure où ils vont exercer et leurs collègues, mais aussi faciliter leur appropriation et la maîtrise des dossiers dont ils auront la charge et donc la transmission des savoirs... C'est un "accueil dans la durée".

- Il faudra aussi **Organiser des moments collectifs au sein du SG** qui soient à la fois l'occasion de diffuser de l'information, présenter un sujet d'actualité ou d'intérêt commun, un temps d'échange sur ce sujet ou plus largement sur les préoccupations du moment, et aussi un moment de convivialité...
- Et puis **Développer le mode projet** pour avancer en transversalité sur des sujets qui intéressent plusieurs services, et pour cela, développer la formation à ce mode de travail. Le mode projet, c'est en effet à la fois un état d'esprit et une méthode de travail.

Je réunirai avec le PAMS, dans quelques jours, les agents qui se sont proposés comme chefs de projet pour conduire ces travaux. Vous en entendrez parler et pourrez être sollicités car ils constitueront ensuite, avec des agents cadres ou non, des groupes de travail sur chaque thème.

Sans surprise, le sujet de **l'attractivité et du recrutement** est également ressorti lors du séminaire comme une préoccupation majeure, je l'ai abordé tout à l'heure et j'y reviendrai.

➔ Bien sûr le SG, dans toutes ses dimensions, continuera à apporter son appui aux politiques publiques portées par notre ministre,

en premier lieu pour l'adoption, la mise en œuvre et la valorisation du **projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles**, pour la préparation de ses textes d'application, et la mise en œuvre et la valorisation du **pacte** qui l'accompagne.

La conception d'une importante réforme de l'assiette des cotisations pour la retraite des agriculteurs va aussi beaucoup mobiliser. Il s'agira de prendre en compte désormais les 25 meilleures années de leur carrière, et donc de gommer les mauvaises années à faible niveau de cotisation. Des travaux seront aussi conduits en vue d'améliorer le système de cotisations agricoles en outremer.

Nous continuerons bien sûr à apporter notre appui à la mise en œuvre de la planification écologique.

Plusieurs services participent à ce chantier interministériel. Le SSP travaille notamment sur deux projets expérimentaux de récupération des données relatives à l'usage des produits phytosanitaires, à savoir :

- Une **collecte dématérialisée et plus régulière**, dans le cadre du projet PROPHYL et en lien avec le volet numérique et données de France Nation Verte.
- Et pour la première fois, une **enquête apériodique va être menée sur les pratiques culturelles en arboriculture et en viticulture**.

Les résultats de ces travaux sont très attendus et aideront au pilotage des politiques de réduction d'usage de ces produits, dont le Plan EcoPhyto.

Nous devons en outre préparer un **budget pour 2025** qui soutienne la poursuite de cette planification écologique et apporte, plus généralement, les moyens financiers nécessaires aux différentes politiques du ministère.

Nous finaliserons au 1^{er} trimestre le plan de transformation écologique du ministère qui contribuera activement à la **transformation écologique de l'Etat**, avec une gouvernance associant l'ensemble des directions d'administration centrale.

Nous rénoverons également **le dialogue stratégique avec les services déconcentrés**.

Nous devons les accompagner dans la finalisation des **plans d'action territoriaux pluriannuels, que le ministre a demandé aux préfets de région, et poursuivre la revue des activités des services déconcentrés** dont je parlais tout à l'heure, et lui apporter des résultats concrets.

L'ensemble permettra un dialogue de gestion et une allocation des moyens des services déconcentrés rénovés dès cette année.

Enfin, 2024 verra la finalisation et la signature des contrats d'objectifs et de performance avec nombre d'**opérateurs** du ministère : FranceAgrimer, l'ASP, l'INAO, l'Agence bio et l'ODEADOM.

➔ Avant de terminer, je souhaite évoquer **deux chantiers particulièrement structurants**.

- Le premier c'est le **numérique**

Le ministère entame l'année 2024 avec une feuille de route ambitieuse pour le numérique et la donnée publique, et des moyens significativement renforcés pour la mettre en œuvre (60 ETP pour la fonction numérique, à la fois pour les services métiers et pour le SNum qui bénéficiera de 38 ETP).

Il faut maintenant transformer l'essai :

- recruter aussi vite que possible sur les postes ouverts,
- créer des structures nouvelles au sein du SNum : un incubateur de start-up, un centre ministériel d'alerte et de réponse aux incidents cyber, une mission dédiée au remplacement du cadriciel Orion,
- il faut faire évoluer les modes de travail, y compris dans les relations avec les services métiers,
- et avancer sur plusieurs projets structurants : finaliser des outils de la police sanitaire unique des aliments, moderniser les systèmes d'information de l'enseignement agricole et les outils pour la gestion des calamités agricoles, rapprocher les outils de gestion des enquêtes statistiques avec ceux de l'Insee, développer un nouvel outil de gestion du répertoire des entreprises agricoles [*base de sondage à toutes les enquêtes*], construire des premières applications hébergées sur le cloud, etc...

Dans le domaine des outils du quotidien, il s'agira de rechercher une solution de parapheur électronique associée à la généralisation de la signature électronique, très attendue par beaucoup de services en administration centrale et en DRAAF.

- Le second chantier est celui de **l'attractivité et du recrutement**, sujet sur lequel nous devons **intensifier nos actions**.

Ce ne sera pas simple et l'effet pas immédiat, mais déjà plusieurs actions sont engagées ou identifiées, dont je ne cite que quelques-unes :

- Une page « emploi » va être créée dès le mois prochain sur le site internet du ministère, pour mettre en valeur nos métiers, le sens de notre action et les emplois à pourvoir.
- Le RIFSEEP va être révisé pour tous les agents fonctionnaires.
- La réforme de la haute fonction publique va être approfondie, et peut-être selon les décisions interministérielles, élargie aux grands corps techniques.
- Il faudra aussi diversifier davantage nos recrutements, accueillir plus de personnes en situation de handicap, d'apprentis et des stagiaires.
- Tirer les enseignements de rapports commandés au CGAAER sur l'attractivité du ministère notamment pour les jeunes générations, et dans l'enseignement agricole technique.
- Et mener à bien un vaste mais stratégique chantier sur les compétences dont notre ministère et ses opérateurs ont et auront besoin dans les prochaines années.

Nous devons aussi **agir en matière de qualité de vie et de conditions de travail**. A partir du baromètre social, nous proposerons aux organisations syndicales, qui s'intéressent grandement à ce sujet, d'élaborer une charte voire un accord négocié.

La négociation d'un accord avec elles en matière **d'égalité professionnelle et de diversité** nous permettra aussi d'affirmer notre volonté que chacun et chacune soit reconnu à égalité au sein de la communauté de travail, volonté que traduit déjà la double labellisation égalité-diversité de notre ministère.

Je souhaite aussi que soient mis en place, sous forme d'expérimentation d'ici l'été, avant un déploiement plus large, les **sollicitations portant sur les situations individuelles des agents**. Une charte d'engagement de service sera aussi travaillée en parallèle.

Dans le même esprit de service aux agents, le site intranet du ministère sera entièrement reconfiguré cette année.

L'année 2024 sera donc riche d'activités.

Et bien sûr, il y aura les Jeux olympiques et paralympiques, visibles dès le Salon de l'agriculture où le ministère sera présent avec un stand aux couleurs des Jeux. Plusieurs services du SG (SHFDS, SNum et DICOM), avec la DGAL, se préparent déjà à ces Jeux en participant à des exercices gouvernementaux, des Jeux qui nécessiteront un peu d'organisation pour la poursuite de nos activités pendant leur déroulement.

IV. Conclusion

Voici, chers collègues, les principaux chantiers au service du ministre et de nos communautés de travail que j'identifie pour l'année qui commence. *[Il y en a évidemment d'autres.]*

Pour réaliser tout cela, je sais pouvoir compter sur votre énergie, sur votre fierté de servir l'Etat, sur vos compétences, sur votre solidarité.

Entre nous bien sûr, mais aussi avec les directions métier, les services déconcentrés, les opérateurs et, au-delà, les autres ministères avec qui les sujets partagés sont nombreux.

Je vous remercie une nouvelle fois pour tout le travail accompli en 2023 et souhaite à nouveau, pour chacune et chacun d'entre vous, pour vous-mêmes et ceux que vous aimez, une très bonne et très heureuse année 2024 !